

Dijon, le 6 janvier 2025



UNION
RÉGIONALE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

ACTIVITÉS
SOCIALES &
CULTURELLES

Réunion CASI du 6 décembre 2024

L'UNSA EN ACTION POUR LES ASC



Le 6 décembre 2024, la première réunion conjointe de la Commission des activités sociales (CAS) et du Comité des activités sociales et culturelles interentreprises (CASI) a réuni les membres de l'UNSA-Ferroviaire Bourgogne Franche-Comté et les membres de la CGT qui ont la gestion du Casi de Dijon.

Malheureusement, la délégation Sud-Rail n'était pas présente. Cet événement marquait une étape décisive, offrant aux organisations syndicales l'opportunité de proposer des idées d'activités et les orientations que chacune souhaitait, un exercice que notre délégation a pleinement investi.

Au bureau du CASI, l'UNSA a proposé d'organiser une réunion CAS/CASI une fois par trimestre, ce qui a été accepté par l'ensemble des participants.

Union Régionale Bourgogne Franche-Comté

• 4 rue de l'arquebuse - 21000 Dijon • tél : 03 80 40 14 86 / 06 27 03 40 51
• mail : ur.dijon@unsa-ferroviaire.org • web : www.unsaferroviairebfc.fr



Points clés abordés

Ajustements budgétaires

La délégation CGT a mis en avant la possibilité de réaliser des ajustements budgétaires tout au long de l'année, malgré un vote précédent. Cette flexibilité pourrait permettre une meilleure adaptation aux attentes des agents.

L'UNSA-Ferroviaire souligne l'importance de préparer des

propositions bien avant la plénière CASI pour garantir une approbation rapide et efficace.

L'UNSA souhaite également que les propositions ci-dessous soient mises en place pour réorienter le budget vers une diversité et une volumétrie importante d'activités pour les bénéficiaires du CASI de Dijon.

Positions de l'UNSA-Ferroviaire

#1 Restauration

□ **Fermeture des restaurants de Dijon et Saulon** : reclassement des agents concernés et introduction des tickets-restaurant pour les agents éligibles.

□ **Qualité des plateaux-repas** : amélioration nécessaire pour les sites de Saulon (si non fermé), Perrigny, et pour le centre de loisirs des Bourroches. Les problèmes signalés

sont reconnus par la délégation majoritaire, qui recherche activement un nouveau prestataire. Toutefois, la conformité avec la loi Egalim complique la recherche. Peu de prestataires seraient intéressés pour couvrir les trois sites. Ces arguments relancent, une fois de plus, le débat sur la restauration que l'UNSA-Ferroviaire remet sur la table constamment.

#2 Bibliothèques

□ **Fermeture de la bibliothèque de Chagny** : proposition de financer un abonnement à la bibliothèque municipale pour les bénéficiaires actifs et retraités.

□ **Optimisation des ressources** : réaffectation des heures de travail à la bibliothèque de Chagny à Chalon-sur-Saône pour élargir les horaires et jours d'ouverture, sans impact sur la rémunération de la salariée qui travaillait en bilocalisé.

#3 Associations

□ **Fermeture des associations sans cheminots actifs ou retraités** : cette mesure vise à mettre fin aux subventions par le CASI pour ces associations et à récupérer les

bâtiments qu'elles occupaient. Les ressources ainsi libérées pourront être réinvesties dans de nouveaux projets, tels que le développement et l'aménagement de nouveaux gîtes.



Propositions d'activités sociales faites par l'UNSA-Ferroviaire

• #1 Activités culturelles et découvertes

□ **Croisière sur le Doubs** : croisière avec repas inclus sur Besançon.

• #2 Séjours et week-ends

□ **Voyages écoresponsables** : collaboration avec l'agence CE B2Trip, plateforme qui se charge de trouver des voyages et séjours à des prix très attractifs pour les CE d'entreprises, voyages écoresponsables en France et à l'étranger ;

□ **Mini-séjours en bateaux Nicols** : WE ou séjours de 3-4 jours sur les canaux en autonomie (Dole et autres sites en Bourgogne Franche-Comté et Irlande)

• #3 Sports et bien-être

□ **Accès intégralement financé par le CASI pour les adultes** en mettant en place l'accessibilité au sport pour tous et partout (accès salles de sport, détente, bien-être, fitness, escalade, etc.) ;

□ **Demande d'une prise en charge complète pour les licences sportives pour les enfants.**

POUR MOI,
C'EST L'UNSA !

• #4 Loisirs et divertissements

□ **Réalité virtuelle** : Dijon EVA pour adolescents et adultes ;

□ **L'Île aux enfants** (Marsannay-la-Côte) pour les enfants en bas âge ;

□ **Jungle Kid** (Quétigny) pour les enfants en bas âge ;

□ **Parc Kromipark** (Dole) pour les enfants en bas âge ;

□ **Activités aériennes** : vols en montgolfière, baptêmes en avion et hélicoptère, pilotage de drones ;

□ **Escape Game** : jeu d'évasion pour tous.

• #5 Négociations tarifaires et partenariats locaux

Extension des tarifs préférentiels :

□ **Espace Talagrand** à Dole (musculature, fitness, détente) ;

□ **Aquaparc ISIS** ;

□ **Multiplexe Majestic** (cinéma, restaurants, éventuellement un bowling) à partir de 2025.

L'UNSA-Ferroviaire a récemment rencontré le directeur du multiplexe Majestic, qui a exprimé son ouverture à la mise en place d'un tarif préférentiel.

Cette rencontre marque le début d'une négociation en cours entre les deux parties.



Arbre de Noël

L'UNSA a demandé la création d'un catalogue de jouets divers, par tranches d'âge, en plus des jeux de société et des livres.

La réponse de l'organisation étant en responsabilité du CASI est surprenante et ne correspond pas aux remontées terrain. En effet, cette OS n'est pas favorable aux jouets, car elle ne veut pas acheter des produits importés de Chine et dit préférer des cadeaux à vocation plus culturelle.

Pour rappel, il existe quantité d'usines de jouets en France et même en Franche-Comté (Smoby, Falquet & Cie, Ecoiffier, JeuJura, Juratoys, Vilac, etc.).

Communication et site internet

L'UNSA a relevé des difficultés de communication :

- Beaucoup d'agents n'ont pas connaissance des activités proposées ;
- Proposition d'un accès simplifié au catalogue des activités sans présentation préalable de justificatifs ;
- Demande de création d'un QR code pour affichage sur les panneaux syndicaux, redirigeant directement vers le catalogue ;
- Mise en place d'un Diva mensuel pour informer les bénéficiaires du CASI de Dijon.



Ainsi, bien que les propositions de l'UNSA-Ferroviaire aient été accueillies favorablement, les contraintes budgétaires, liées notamment à la restauration et aux bibliothèques, continuent de limiter significativement les possibilités.

Ces entités absorbent une part très conséquente du budget global, restreignant de fait les activités réellement accessibles pour une majorité d'agents. La priorité demeure donc la rationalisation de ces dépenses afin d'élargir l'offre d'activités sociales.

Nous essayons également de proposer des activités qui couvrent l'ensemble du territoire, de manière à ce que chaque agent puisse en bénéficier.

L'UNSA-Ferroviaire insiste régulièrement, lors des différents échanges avec l'OS aux commandes, sur le fait que pendant nos tournées terrain, les agents disent ne pas profiter des cantines et qu'ils souhaiteraient plutôt la mise en place de tickets-restaurant, de chèques vacances ou de plus d'activités.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des prochaines évolutions.



Union Régionale
Bourgogne
Franche-Comté

4 rue de l'arquebuse - 21000 Dijon

Découvrez notre application mobile
sur Google Play et App store



03 80 40 14 86



ur.dijon@unsa-ferroviaire.org



06 27 03 40 51



www.unsaferroviairebfc.fr/